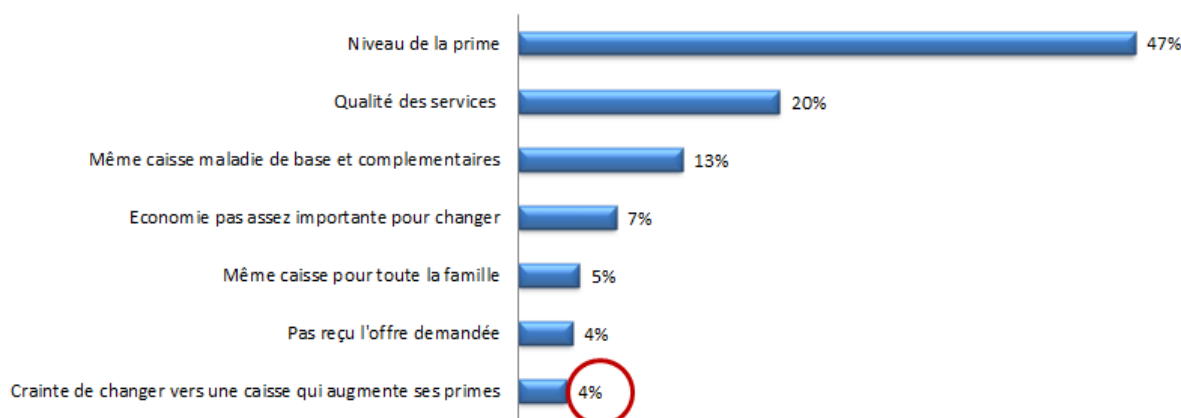


Assurance-maladie : suivre l'évolution des primes et ne pas hésiter à changer

Les primes d'assurance-maladie grimpent proportionnellement aux coûts de la santé. Pour beaucoup d'assurés la seule solution pour freiner l'impact sur leur budget, en état de la loi actuelle, reste de changer d'assureur. Mais comment s'assurer que la nouvelle caisse-maladie n'augmentera pas fortement ses primes les années suivantes ?

La hausse des primes pour 2011 pèse lourd sur le budget des assurés. Comment assurer son bien être sans compromettre sa santé ? À la recherche de réponses, ils sont de plus en plus nombreux à solliciter des sites comparateurs neutres tels que bonus.ch. Cependant, plusieurs études menées par bonus.ch le montrent : beaucoup d'assurés ne réalisent pas leur potentiel d'économies par crainte de changer vers une caisse-maladie qui risque d'augmenter considérablement ses primes les années suivantes.

Quelle est la principale raison pour rester fidèle à votre caisse ?



Afin d'éviter à ses utilisateurs un tel effet « YoYo », bonus.ch affiche, en complément à un indicateur des réserves des caisses, un indicateur de la stabilité des primes (+). Cet indicateur a été mis à jour tout dernièrement : il permet désormais de comparer l'évolution des primes d'une caisse-maladie par rapport aux autres caisses, sur une durée de 7 ans et par canton. Le point de référence pour la comparaison est la prime moyenne pour le modèle traditionnel d'assurance, franchise 300, sans couverture accident.

Assureur	Modèle d'assurance	Prime mois / an	Gain / perte / an
KPT-CPT Taux de réserves ¹ + Stabilité des primes ² + 5,0	HMO	318,30 / 3 819,60	1 704,00
Philos (GM) Taux de réserves ¹ + Stabilité des primes ² + n.d.	Télé médecine	319,20 / 3 830,40	1 693,20
Atupri Taux de réserves ¹ + Stabilité des primes ² + 5,0	HMO	320,80 / 3 849,60	1 674,00

Elément graphique	Indicateur	Elément graphique	Indicateur
+ + +	Taux de réserves	Télé médecine	Modèle d'assurance
+ + + +	Stabilité des primes	Gain / perte	Gain/Perte (s'affiche si une valeur a pu être calculée)
✓ 5,0	Note de satisfaction	Demande d'offre	Demande d'offre automatique

Grâce à cette nouvelle manière de présenter l'information, la prise de décision est désormais encore plus facile !

bonus.ch

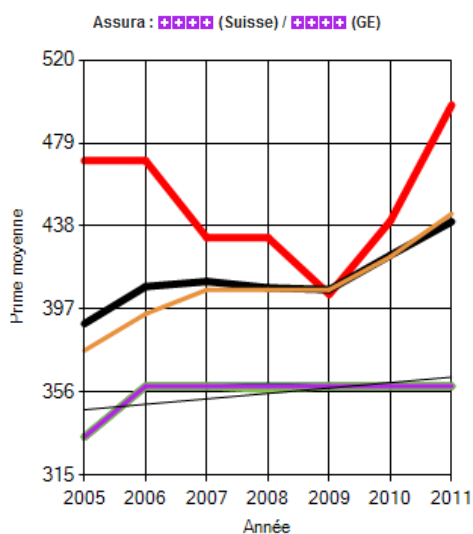
Par exemple, un adulte de 36 ans, habitant Genève, actuellement assuré (modèle traditionnel, franchise 300, sans couverture accident) auprès de sa caisse-maladie à laquelle il est fidèle depuis 2005, paiera en 2011 pour son assurance de base une prime de CHF 444.10 par mois. En vue de la hausse que cela signifie par rapport à l'année passée, il cherche à se réorienter et compare les primes sur bonus.ch. Parmi tous les assureurs qui affichent des primes plus avantageuses que celles de sa caisse-maladie dans le comparatif, deux assureurs attirent son attention : Assura, qui lui propose une économie de CHF 1'021.20.- et Helsana, avec une économie de CHF 406.80.-.

Assureur	Modèle d'assurance	Prime mois / an	Gain / perte / an
Assura Taux de réserves ¹ + Stabilité des primes ² ++++	Traditionnel + plus d'infos	359,00 / 4 308,00	1 021,20
Helsana Taux de réserves ¹ + Stabilité des primes ² ++ <small>a Helsana company</small>	Traditionnel	410,20 / 4 922,40	406,80

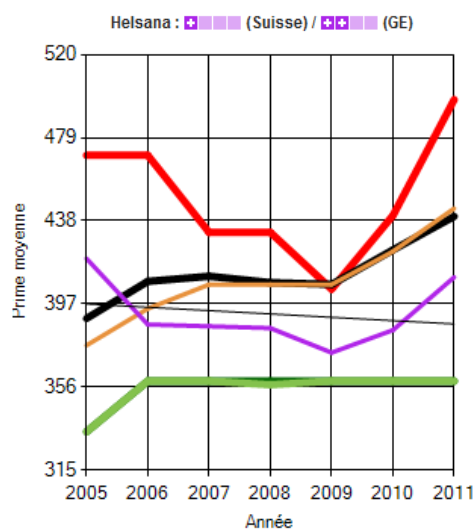
Il hésite entre les deux, ne souhaitant pas changer vers une caisse qui augmentera ses primes fortement les années suivantes. Plusieurs autres indicateurs lui sont proposés pour lui faciliter la prise de décision : la note de qualité (4.7 vs. 4.5), l'indicateur de taux de réserves (++++ pour Assura, + pour Helsana) et l'indicateur de la stabilité des primes : pour Assura ++++, pour Helsana ++. L'indicateur attribué à son assureur actuel pour la stabilité dans l'évolution de ses primes est +.

En cliquant sur l'indicateur de la stabilité des primes de chaque assureur, une page de détail s'ouvre, permettant à l'assuré de visualiser plus de détails sur l'évolution des primes de chaque assureur. Il a également la possibilité de mettre son assureur actuel en compétition avec l'un ou l'autre de ses éventuels assureurs futurs.

Comparaison Assura¹ avec l'assureur actuel



Comparaison Helsana² avec l'assureur actuel



- Evolution moyenne des primes de l'assureur sélectionné (¹ = Assura, ² = Helsana)
- Evolution de l'assureur actuel mis en compétition avec l'assureur sélectionné
- Evolution de la prime de l'assureur qui présente la plus forte augmentation des tarifs entre 2005 et 2011 (Wincare)
- Evolution de la prime de l'assureur qui présente la plus faible augmentation des tarifs entre 2005 et 2011 (Assura)
- Evolution de la prime moyenne (tous assureurs confondus) pour GE
- Evolution de la meilleure prime moyenne par année basée sur l'assureur le moins cher

La courbe violette

Cette courbe montre l'évolution de l'assureur en question, dans le premier graphique « Assura », et dans le deuxième « Helsana ». On peut observer que les primes d'Assura ont pris l'ascenseur en 2005, mais que depuis, elles sont restées stables : de 2006 à 2011 il n'y a presque pas eu d'augmentation ! Helsana, par contre, affiche un tout autre résultat : une forte fluctuation tant à la hausse qu'à la baisse peut être observée. Avec l'ajout d'une courbe de tendance, il est mis en évidence que l'évolution des primes d'Assura est malgré tout légèrement à la hausse, tandis que celle de Helsana est à la baisse. À part cela, la courbe d'Helsana évolue depuis 2005 au-dessus de celle d'Assura, c.-à-d. les primes d'Helsana ont toujours été plus élevées que celles d'Assura.

La courbe orange

L'évolution des primes de la caisse-maladie actuelle de notre assuré « fictif » est représentée par la courbe orange. Depuis 2005, les primes de celle-ci évoluent au-dessus des primes d'Assura et, depuis 2006, également au-dessus de celles de Helsana. L'évolution des primes de l'assureur en question est marquée par une plus forte augmentation tous les 2 ans.

La courbe noire

C'est la courbe qui représente l'évolution de la prime « moyenne » pour ce profil à Genève, c.-à-d. tous assureurs confondus. Ce qui peut être observé, c'est que de 2006 à 2009, la prime moyenne est restée quasi stable, tandis qu'en 2005, 2009 et 2010 l'augmentation était plus prononcée. On remarque également que la prime de la caisse-maladie actuelle de notre assuré a évolué dans les mêmes proportions que la prime moyenne.

La courbe rouge

Cette courbe exprime l'évolution de la prime de l'assureur représentant la plus forte augmentation de tarifs entre 2005 et 2011 ; dans notre exemple pour le canton de Genève, c'est la caisse Wincare. Bien au-dessus de la moyenne, ses primes ont évoluées à la baisse jusqu'en 2009, puis fortement augmentées dès 2010.

La courbe vert foncé

À l'opposé de la courbe rouge, la courbe vert foncé montre l'évolution des primes de l'assureur avec la plus faible augmentation entre 2005 et 2011. Dans notre exemple, cette caisse-maladie est Assura.

La courbe vert pomme

La représentation de l'évolution de la meilleure prime moyenne par année basée sur l'assureur le moins cher se fait par la courbe vert pomme. Puisque l'assureur proposant la meilleure prime était presque chaque année Assura, dans le premier graphique la courbe violette (assureur sélectionné), la courbe vert foncé (plus faible augmentation) et la courbe vert pomme (moins cher) sont superposées.

Le tableau comparatif

Sur la même page, l'assuré trouve un tableau qui lui montre quelle était la prime des assureurs en considération en 2005 et aujourd'hui, en 2011. L'écart est exprimé en CHF, mais également en % : ^{a)} montrant l'évolution en % par rapport à la prime de l'assureur en 2005 et, ^{b)} l'évolution par rapport à la meilleure prime en 2005, soit celle de CHF 334.- proposée par Assura. Ainsi, il devient manifeste que la caisse Assura propose non seulement les primes les plus basses, mais également la plus grande stabilité dans l'évolution de ses primes.

Assureur	Prime 2005	Prime 2011	Ecart en CHF	Evolution en % ^(a)	Evolution en % ^(b)
Assura	334.00	359.00	25.00	7.5%	7.5%
Helsana	419.40	410.20	-9.20	-2.2%	22.8%
Assureur actuel	376.60	444.10	67.50	17.9%	33.0%
Wincare	470.30	497.80	27.50	5.8%	49.0%
Assura	334.00	359.00	25.00	7.5%	7.5%
Prime ~GE	389.90	440.20	50.30	12.9%	31.8%

A la suite du tableau, l'outil affiche la prime la plus basse pour chaque année et la caisse-maladie qui l'a proposé.

	Prime 2005	Prime 2006	Prime 2007	Prime 2008	Prime 2009	Prime 2010	Prime 2011
	334.00	359.00	359.00	357.20	359.00	359.00	359.00
	Assura	Assura	Assura	Avanex	Assura	Assura	Assura

Si notre assuré avait changé chaque année vers l'assureur le moins cher au lieu de rester affilié depuis 2005 à la même caisse, l'économie qu'il aurait pu réaliser depuis est considérable : **plus de CHF 7'000 !**

La même personne habitant à Zurich aurait pu économiser plus de **CHF 20'000**, à Bâle plus de **CHF 11'000**, au Tessin plus de **CHF 9'000**. Multiplié par le nombre de membres d'une famille, l'économie qui aurait pu être réalisée aurait permis l'achat d'une voiture !

Représentation de l'indicateur (Echelle de notation)

L'indicateur de stabilité se base sur une échelle, exprimée en pourcentage, calculée en prenant comme point de départ une "prime absolue", à savoir la prime la moins chère enregistrée il y a 5 ans parmi tous les assureurs, la prime actuelle la moins chère et la prime actuelle la plus chère. Le point le plus bas de l'échelle (0%) représente la différence entre la prime actuelle la moins chère et la prime absolue. Le point le plus haut de l'échelle (100%) représente la différence entre la prime actuelle la plus chère et la prime absolue. La position relative d'un assureur spécifique sur l'échelle, multipliée par une fraction de l'écart entre la prime actuelle la plus chère et la prime actuelle la moins chère permet de lui attribuer un degré de stabilité exprimé en barre progressive :

++++ 0 à 20% d'écart +++ 20 à 40% d'écart ++ 40 à 60% d'écart + >60% d'écart

Cette année, environ 10% des suisses changeront de caisse-maladie pour l'assurance de base afin d'éviter de payer plus cher pour les mêmes prestations. C'est peu. 90% des assurés resteront auprès de la même caisse, dans bien des cas car ils hésitent à changer. Une grande partie d'entre eux pourrait pourtant réaliser des économies considérables en s'affiliant à une autre caisse-maladie offrant des primes plus basses et disposant de la solidité financière nécessaire pour garantir la stabilité de celles-ci sur du moyen terme.

Nombre d'assurés pouvant réaliser des économies

Canton	Economie/an en CHF	Pourcentage de la population concernée
AG	337'656'094	99.84%
AI	6'129'067	99.89%
AR	29'920'039	94.41%
BE	613'498'131	99.60%
BL	181'218'753	96.73%
BS	140'362'983	92.95%
FR	102'234'117	99.95%
GE	243'242'546	83.59%
GL	25'017'202	99.01%
GR	128'496'545	99.86%
JU	25'200'450	81.67%
LU	198'281'708	99.78%
NE	99'571'699	69.50%
NW	18'610'535	98.35%
OW	19'004'209	99.91%
SG	316'782'787	99.85%
SH	41'461'642	95.02%
SO	160'651'723	99.94%
SZ	71'629'989	99.86%
TG	125'880'347	96.64%
TI	187'539'358	95.47%
UR	18'656'724	99.88%
VD	231'958'855	79.40%
VS	156'263'112	99.92%
ZG	6'406'1430	97.51%
ZH	901'925'357	99.97%
Total	4'445'255'402	

Nombre d'assurés pouvant économiser plus de CHF 500.- par année

Canton	Economie/an en CHF	Pourcentage de la population concernée
AG	278'736'240	66.18%
AI	4'656'477	55.53%
AR	28'878'108	83.80%
BE	440'915'541	46.39%
BL	142'662'595	57.99%
BS	132'245'191	74.21%
FR	42'247'573	22.03%
GE	243'242'180	83.59%
GL	21'858'285	65.74%
GR	121'728'194	84.70%
JU	11'177'188	19.60%
LU	190'102'482	89.45%
NE	83'829'649	48.24%
NW	7'235'818	20.41%
OW	12'898'031	56.39%
SG	296'008'999	83.48%
SH	37'156'093	76.18%
SO	150'096'713	83.66%
SZ	41'126'887	36.07%
TG	93'843'631	53.34%
TI	153'246'852	57.13%
UR	11'792'633	48.06%
VD	170'028'950	29.02%
VS	107'184'911	48.35%
ZG	53'980'667	68.06%
ZH	829'538'476	80.91%
Total	3'706'418'366	

Les assurés craignant de changer vers une caisse-maladie qui est susceptible de devoir augmenter fortement ses primes les années suivantes peuvent désormais se renseigner sur la compétitivité des assureurs à l'aide du nouvel indicateur de la stabilité des primes intégré dans le comparatif de primes de bonus.ch. Il est encore temps de réagir : la résiliation du contrat pour l'assurance de base doit parvenir à l'assureur actuel jusqu'au 30 novembre au plus tard. Un [modèle de lettre](#) peut être téléchargé sur bonus.ch.

Pour plus d'informations :

bonus.ch S.A.
Eileen-Monika Schuch
Marketing and Sales Manager
Av. de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
schuch@bonus.ch

Lausanne, le 25 novembre 2010